Les personnes sinistrées dans la comté de Clinton peuvent désormais faire une demande d'assistance individuelle auprès de la FEMA

Release Date: Octobre 7, 2020

Plus de 21,6 million de dollars ont été approuvés pour les sinistrés de 'derecho' en Iowa

DES MOINES, Iowa –Les propriétaires et locataires de la compté de Clinton peuvent désormais demander une assistance individuelle de la FEMA pour les pertes encourues à la suite des violentes tempêtes du 10 août 2020.

La FEMA a approuvé plus de **8,4 millions de dollars** de subventions dans le cadre de son programme d'assistance individuelle, au bénéfice de **2 249 ménages** dans les comtés préalablement désignés, qui sont ceux de Benton, Boone, Cedar, Jasper, Linn, Marshall, Polk, Poweshiek, Scott, Story et Tama.

La *Small Business Administration* a déjà approuvé plus de **13,2 millions** en prêts en cas de catastrophe pour les propriétaires, les locataires et les petites entreprises.

Les demandeurs peuvent s'inscrire par les biais suivants :

- Aller en ligne sur DisasterAssistance.gov.
- Appeler au **800-621-3362** (ATS : **800-462-7585**) entre 6 heures et 20 heures, dans la frange horaire centrale, sept jours sur sept. Des opérateurs multilingues seront là pour vous aider.
- Télécharger l'application mobile de la FEMA disponible sur les smartphones.

L'assistance autorisée aux propriétaires par la FEMA répond aux dons destinés à rendre habitable leurs résidences principales. Une assistance est également disponible pour subvenir aux frais de logement temporaire, encourus aussi bien

par les propriétaire que par les locataires. Le remboursement des frais de logement peut être accordé aux ménages éligibles qui auraient séjourné dans un hôtel pour une courte durée.

L'assistance de la FEMA peut également répondre à d'autres besoins liés à la catastrophe, comme le remplacement d'articles ménagers essentiels, les frais médicaux et dentaires.

Si vous ne l'avez pas encore fait, contactez votre compagnie d'assurance et déposez une demande d'indemnisation pour les dégâts que vous avez subi liés à la catastrophe. Vous n'êtes pas obligés d'attendre la FEMA pour entamer les travaux de nettoyage, cependant assurez-vous de prendre des photos ou vidéos des dégâts et de conserver les reçus pour les frais de réparations.

Vous pouvez télécharger les documents demandés à partir de DisasterAssistance.gov. Les demandeurs devront fournir les pièces suivantes :

- Adresse de la propriété sinistrée
- Description des dégâts ou pertes dus au catastrophe
- Adresse postale actuelle
- Numéro de téléphone actuel
- Le numéro de sécurité sociale d'un membre du ménage en question
- Information des assurances
- Revenus annuels totales du ménage
- Numéro de compte, code bancaire demandé pour les dépôts directs
- Conservez votre numéro d'inscription à la FEMA, connu aussi en tant que numéro ID FEMA
- Vérifier votre compte sur DisasterAssistance.gov pour les mises-à-jour.

La *Small Business* Administration des États-Unis (SBA), l'agence pour les petites entreprises, propose des prêts à faibles taux d'intérêt dans le cadre de catastrophes. Ils sont disponibles aux entreprises et commerces de toutes tailles, ainsi qu'à la plupart des associations à but non-lucratif, aux propriétaires et aux locataires. Faite votre demande sur https://disasterloanassistance.sba.gov. On peut aussi appeler le 800-659-2955 ou envoyer un courriel à FOCWAssistance@sba.gov. Les personnes sourdes ou malentendantes qui se servent d'un service ATS peuvent aussi appeler au 800-877-8339.